

(réf:0260)

---

## Analyse des pratiques professionnelles

L'IRTS de Franche-Comté a mis en place un pôle d'analyse d'activité et de réflexion centré sur l'analyse des pratiques professionnelles. Différentes institutions sont investies depuis plusieurs années dans ce travail avec l'IRTS de Franche-Comté.

Ce pôle permet :

- Une prise en compte et une analyse de la demande initiale
- La mise en place d'un travail d'analyse de la pratique professionnelles singularisé et adapté aux besoins et au contexte des institutions
- Une coordination pédagogique et administrative et un suivi permanent
- La constitution d'un réseau d'intervenants expérimentés dans l'animation de groupes d'analyse des pratiques et ayant développés une connaissance approfondie des publics et des problématiques rencontrées par les professionnels du secteur social et médico-social.
- La mise en place de réunions trimestrielles permettant aux intervenants de réfléchir, d'élaborer et d'échanger autour de leurs expériences d'un point de vue théorique et pratique

### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

### Public :

Tout public

### Objectifs :

- De façon générale, l'analyse des pratiques professionnelles consiste à augmenter au sein d'un groupe, le potentiel de réflexion, la capacité à penser l'action professionnelle.
- Elle vise une mise au travail des représentations, des ressentis et une élaboration des situations professionnelles problématiques, en vue de trouver des solutions et favoriser le développement de stratégies d'intervention.
- Elle permet de repérer et de délimiter le cadre professionnel et la spécificité de la pratique professionnelle concernée.
- Elle introduit une dynamique propre à favoriser des changements et à optimiser la qualité du service rendu aux usagers.

### Contenu :

- Une démarche

La mise en œuvre d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles est singularisée en fonction des besoins de l'institution, du type de population accueillie et du type de professionnels en exercice. Elle s'amorce par une rencontre avec l'institution demandeuse, elle se poursuit avec l'écriture d'un projet personnalisé puis par la réalisation de l'action de formation et se finalise par un bilan.

- Une coordination pédagogique

La cadre pédagogique référente des groupes d'analyse de la pratique assure la coordination de ces actions, le suivi pédagogique et administratif des groupes.

Elle est garante du cadre de travail posé, permettant le bon déroulement de l'action. Elle constitue un tiers entre l'institution, l'équipe concernée et l'intervenant qui anime ce travail. Dans un réel partenariat, elle est l'interlocutrice directe et privilégiée de l'institution et échange régulièrement avec les intervenants, sur le déroulement et l'évolution du travail mené. Elle met en place et participe à l'ensemble des bilans en présence des groupes et des intervenants. Elle restitue aux institutions les éléments recueillis au cours de ces bilans pour envisager la reconduction des actions, les ajustements organisationnels ou pédagogiques nécessaires pour optimiser le travail dans lequel les professionnels s'investissent

Psychologues, psychothérapeutes, superviseurs d'équipe, de formation et d'approches diverses (psychanalyse, systémie, sociologie, psychologie du travail, analyse transactionnelle...)

### Durée :

Le démarrage peut avoir lieu tout au long de l'année. Calendrier annuel fixé avec le commanditaire (prise en compte des besoins).

### Intervenants :

Intervenants de formation et d'approches diverses.

### Prix :

160 € heure

### Contact :

Céline Poulet : 03 81 41 61 30 [celine.poulet@irts-fc.fr](mailto:celine.poulet@irts-fc.fr) - Pascale Kuhni : 03 81 41 61 13

